

30 juillet 2026

DESCRIPTION

Le projet de surveillance du Senecavirus A est offert aux médecins vétérinaires praticiens et à leur clientèle. Il est volontaire et vise à confirmer le statut des sites suspects ou en lien épidémiologique avec un élevage infecté, et à favoriser le retour à un statut négatif pour les sites confirmés dans le cadre du plan d'action de l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP). Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) assumera les frais d'expédition et 90 % du coût des analyses moléculaires, après l'analyse de la situation par la personne responsable du réseau porcin ou son substitut.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le site doit participer au [plan d'action](#) de l'EQSP.
- Les échantillons doivent provenir de porcelets à la mamelle, de porcelets sevrés, de porcs en engraissement ou de truies présentant un ou plusieurs des signes cliniques listés ci-dessous, selon le jugement du médecin vétérinaire praticien.

Ces signes incluent :

Porcelets à la mamelle

- Apparition soudaine de mortalité accrue dans des portées de moins de 7 jours, spécialement peu de temps après la naissance (5 à 6 heures d'âge), avec morbidité élevée;
- Apparition soudaine de diarrhée néonatale dans des portées de moins de 7 jours avec morbidité élevée;
- Diagnostics différentiels : diarrhée épidémique porcine, gastroentérite transmissible, deltacoronavirus porcin, syndrome reproducteur et respiratoire porcin, E. coli, rotavirus et Clostridium;
- Apparition soudaine de boiterie, de fièvre, de perte d'appétit ou de léthargie chez les truies;
- Portrait clinique et anamnèse (statut sanitaire, biosécurité, transport, localisation) suggérant une infection aiguë par un virus hautement contagieux.

Porcelets sevrés, porcs en engraissement ou truies

- Apparition soudaine de boiterie de cause inconnue dans un groupe, avec sévérité et taux de morbidité anormaux, sans évidence de lésions vésiculaires ou ulcéraives;
- Apparition soudaine de fièvre, de perte d'appétit ou de léthargie de cause inconnue dans un groupe, avec sévérité et taux de morbidité anormaux;
- Portrait clinique et anamnèse (statut sanitaire, biosécurité, transport, localisation) suggérant une infection aiguë par un virus hautement contagieux.

La présence de vésicules, d'ulcérations et d'érosions sur le groin, les narines, les muqueuses orales, la peau et les membres, de même que le blanchiment des bandes coronaires, doit faire l'objet d'une déclaration de suspicion de maladie à déclaration obligatoire auprès d'un bureau de district de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et à la centrale de signalement du MAPAQ. Cela ne devrait pas être un motif de soumission d'échantillons dans le cadre de ce projet.

PROCÉDURES DE PRÉLÈVEMENT ET D'ENVOI

Échantillons et quantité à prélever (maximum de 100 échantillons par site)

Pour déterminer les échantillons à prélever selon le statut du troupeau, se référer à l'annexe 5 du [plan d'action](#) de l'EQSP pour le Senecavirus A.

1. Durant la phase aigüe de la maladie, du **liquide contenu dans les vésicules** observées sur le groin, les narines, les muqueuses orales, la peau et les membres. Utiliser des écouvillons secs ou des écouvillons avec milieu de transport viral UTM Copan de 3,0 ml.
2. Des **fluides d'interventions** (castration ou caudectomie) pratiquées sur des porcelets ou des **fluides de langues** de porcelets morts en maternité. Ces fluides doivent être prélevés à partir des testicules, de la queue ou de la langue des porcelets d'une bande de mise bas (minimum de 5 portées de porcelets).
3. Des **prélèvements de sang** sur des porcs adultes ou en croissance (pouponnière ou engraissement). Il est recommandé de prélever le sang d'au moins 30 individus. Envoyer un minimum de 5 ml en tube de sang sec sans additif (bouchon rouge) de capacité de 7,5 ml ou supérieure.
4. Des **fluides oraux** prélevés à l'aide de cordes chez des sujets en parc. Installer dans les parcs des cordes tout en coton à la hauteur des épaules des animaux (éviter le contact avec l'eau, la nourriture ou le sol). Laisser les animaux les mâchonner pendant environ 20 à 30 minutes. Prendre 5 cordes (1 corde par parc de 20 à 25 animaux avec un minimum de 5 animaux). Déposer la portion humide de la corde dans un sac de plastique. Couper le coin du sac, essorer la corde à travers le sac et laisser s'écouler le contenu dans le tube (10 ml suffisent). Ne pas grouper (« pooler ») les échantillons.
5. Des **féces fraîches** prélevées chez des sujets montrant des signes cliniques récents (moins de 24 heures). Il est très important de garder les féces (environ 10 ml) dans un contenant sur glace. Les écouvillons doivent être expédiés immédiatement au laboratoire pour analyse PCR. **Trois échantillons individuels** (« non poolés ») doivent être expédiés.
6. Des **écouvillons rectaux**. Utiliser des écouvillons adéquats pour des analyses PCR (ex. : bout en polyester et manche en plastique). Utiliser des écouvillons secs ou des écouvillons avec milieu de transport viral UTM Copan de 3,0 ml.

Les tubes contenant un milieu de transport viral sont prêts à l'emploi :

- Milieu UTM (Copan) : conserver le tube à la température de la pièce avant utilisation jusqu'à la date de péremption.
- Placer l'écouvillon dans le tube contenant le milieu de transport viral. Agiter vigoureusement, essorer ensuite l'écouvillon sur les parois et le jeter.

Échantillons à éviter ou non acceptés

Les écouvillons avec un bout en coton et un manche en bois sont à éviter.

Ne pas utiliser de milieu de transport pour les bactéries, tel que le milieu Stuart.

Les carcasses ou les tissus ne sont pas acceptés dans le cadre de ce projet.

Ne pas soumettre d'échantillons composites.

Conservation des échantillons avant l'expédition

Toujours garder les échantillons au réfrigérateur.

Conditionnement et expédition des échantillons

Il est possible d'aller porter les échantillons directement au Laboratoire de santé animale de **Québec**, ou encore d'utiliser le service de messagerie. Les instructions pour un envoi conforme par messagerie ainsi que les numéros de compte se trouvent dans le document [Instructions pour l'envoi d'échantillons de diagnostic](#).

Seuls les échantillons reçus au Laboratoire de santé animale du MAPAQ seront acceptés dans le cadre de ce projet.

Faire parvenir les échantillons au laboratoire dans les **24 heures** suivant le prélèvement.

Toujours garder les échantillons au frais durant le transport.

Jours d'expédition au laboratoire

Du lundi au jeudi avant 16 h (si les échantillons sont apportés directement au laboratoire, il est également possible de venir le vendredi avant 16 h).

Formulaire à expédier avec les échantillons

Utiliser le formulaire spécial fourni par la personne responsable du réseau porcin ou par son substitut.

Avant toute soumission au laboratoire, le médecin vétérinaire doit communiquer avec la personne responsable du réseau porcin ou son substitut pour obtenir un formulaire d'autorisation précisant le suivi qui est accordé.

Coordonnées de la personne responsable du projet

Pour toute question relative aux critères d'admissibilité, communiquer avec :

D^{re} Géraldine-G. Gouin, responsable du réseau porcin

Téléphone : 1 844 ANIMAUX (264-6289)

Courriel : geraldine.gouin@mapaq.gouv.qc.ca

Pour toute question relative aux échantillons ou à l'interprétation des résultats, communiquer avec le Laboratoire de santé animale, dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Coordonnées et adresse de livraison

Laboratoire de santé animale (Québec)

2650, rue Einstein

Québec (Québec) G1P 4S8

Téléphone : 418 643-6140, poste 2602

Sans frais : 1 855 802-2329

Télécopieur : 418 644-4532

Courriel : LSA.QC@mapaq.gouv.qc.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.